

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 56 (1925-1929)
Heft: 219

Vereinsnachrichten: Procès-verbaux : séances de l'année 1926 [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procès-verbaux des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Assemblée générale du mercredi 15 décembre 1926.

Présidence de M. AUGUSTE BARBEY, président.

Le président proclame M. le Dr César Roux membre effectif et annonce la candidature de M. H. Staehelin, Dr ès sciences, présenté par MM. E. Wilczek et P. Tondu.

L'assemblée prend connaissance d'une lettre du Comité de la Société Helvétique des Sciences naturelles, demandant si la Société Vaudoise serait disposée à organiser à Lausanne, en 1928, la 109^e session de l'Helvétique. Cette proposition est acceptée, et, à la demande de M. Wilczek, le Comité est chargé de faire les démarches nécessaires en vue de l'élection du président annuel de l'Helvétique pour 1928 ; il sera désigné dans une prochaine séance.

Le président présente le

Rapport du Comité sur la marche de la Société en 1926.

Notre association a poursuivi sa tâche au cours de la présente année sans aucun événement saillant.

A pareille époque, en 1925, notre prédécesseur signalait, dans son rapport annuel, 276 membres effectifs, 9 membres émérites et 47 honoraires. Aujourd'hui, nous enregistrons : 263 membres effectifs, 10 membres émérites, 48 en congé et 47 honoraires.

Nous avons eu la satisfaction de recruter, durant la présente année, 9 nouveaux membres ; par contre, six sociétaires ont donné leur démission et la mort a enlevé trois de nos collègues, soit M. le professeur Constant Dutoit, M. le professeur Edouard Hackel, qui était membre honoraire de la S.V.S.N. enfin M. Louis-Philippe Mermod, industriel à Ste-Croix, l'un de nos doyens, reçu membre de notre association en 1865.

Lors de l'assemblée du mois de mars, la Société a décidé d'exonérer dorénavant du paiement de la cotisation annuelle ceux de nos membres dont les noms seraient inscrits depuis quarante-cinq ans sur nos rôles. Cette décision a pour but de témoigner notre gratitude aux plus âgés de nos collègues qui ont prêté leur concours fidèlement à la société pendant près d'un demi-siècle ; il est juste de leur assurer de cette façon la continuation gratuite d'un abonnement à notre *Bulletin*.

Le 26 juin, nous avons pu faire notre sortie estivale dans ce délicieux site qu'est Romainmôtier dont notre collègue M. le syndic Rochaz voulut bien nous faire les honneurs d'une façon charmante, Cette journée a laissé un vivant souvenir chez ceux de nos membres qui y ont pris part,

* * *

(Voir suite des procès-verbaux page 288.)

PROCÈS-VERBAUX (suite de page 284).

M. le Professeur Zahn à Carlsruhe a été nommé membre d'honneur de notre Société en témoignage des nombreux services rendus au Musée de botanique de notre Université. En envoyant au mois d'octobre dernier une adresse de félicitations à M. le Professeur Tschirch à Berne, notre honoraire, nous nous sommes associés aux naturalistes suisses qui entouraient ce savant à l'occasion de son jubilé de soixante-dix ans.

* * *

Notre Comité, qui s'est réuni cinq fois au cours des douze mois écoulés a eu le regret de devoir accepter, le 1er juillet, la démission de sa dévouée secrétaire Mlle Jolimay — actuellement Mme Bischoff — dont nous avons pu apprécier les services et le dévouement pendant plus de cinq ans ; elle a droit à notre sincère reconnaissance. Préoccupés de pourvoir à son remplacement, nous avons accordé une attention spéciale à une démarche écrite faite à ce moment-là, auprès de notre Comité, par M. le Président de la Société académique vaudoise. Ce dernier nous a proposé alors de réunir les deux secrétariats de la Société académique et de celle des sciences naturelles.

Après discussion entre M. Freymond et notre Comité, nous avons décidé de faire un essai dans ce sens jusqu'au 31 décembre 1926.

Aujourd'hui, par suite du changement récent du titulaire de ce poste, nous devons reconnaître que cette courte période d'essai faite dans des circonstances anormales, ne nous a pas encore permis de formuler notre opinion sur cette réforme administrative dont le principal avantage serait de diminuer nos frais de secrétariat. Si cette combinaison devait se prolonger, nous entendons bien que notre local demeure à l'avenir exclusivement à la disposition de notre Société et que le téléphone n'y soit pas installé, afin de permettre à nos sociétaires d'y consulter en toute tranquillité nos périodiques.

Le Comité vous propose donc de prolonger pendant encore douze mois cette période d'essai.

* * *

Avant de conclure, nous devons constater, hélas, que notre recrutement ne progresse pas et que le plus souvent nos conférenciers n'ont devant eux que vingt à vingt-cinq auditeurs, et encore pas tous membres de la S. V. S. N. Dernièrement ce nombre est même descendu à quatorze. Il est vrai que quinze jours après, M. le chanoine Mariétan, venu de Sion pour nous parler du Saint-Barthélemy, attirait dans notre salle un auditoire compact.

L'intérêt pour les sciences tendrait-il à s'émousser dans notre pays par suite, peut-être, du nombre toujours croissant des journaux et revues qui font de la vulgarisation scientifique ? Est-ce l'extension des sports ou encore l'attirance exercée par la T.S.F. qui retient les intellectuels chez eux en leur procurant commodément à leur foyer tant de distractions de l'esprit ? Ou bien est-ce la spécialisation poussée à l'excès qui est encore une des causes essentielles de cette indifférence à l'égard des manifestations de notre Société ?

Cette évolution est symptomatique en ce qui concerne la désertion des séances scientifiques régulières auxquelles on voudrait voir les jeunes prendre une part plus active.

(Voir suite des procès-verbaux page 296.)

PROCÈS-VERBAUX (suite de page 288).

Nous demandons à nos membres de nous suggérer tel moyen capable de nous attirer plus d'adhérents et surtout plus d'auditeurs.

* * *

Notre Comité exprime enfin à M. Arthur Maillefer, son dévoué bibliothécaire et rédacteur du *Bulletin* ses remerciements renouvelés pour l'effort soutenu qu'il déploie au cours de l'année et qui ne lui est dicté que par son grand attachement à notre institution dont il demeure la cheville ouvrière.

Comme par le passé, nous renouvelons ici une fois de plus, nos sentiments de reconnaissance aux représentants de la presse qui n'ont cessé d'être nos ambassadeurs auprès du public. Leur collaboration nous est plus que nécessaire, elle est indispensable.

Serait-il indiscret de prier MM. les représentants de nos journaux quotidiens de rappeler aussi souvent que possible que nos séances sont publiques ?

M. ERNEST WILCZEK présente le

Rapport de la Commission de gestion pour 1925-1926.

La Commission de gestion s'est réunie comme d'habitude à la salle de lecture où elle a fonctionné le 9 décembre 1926.

Elle a opéré quelques sondages à la bibliothèque et l'a trouvée parfaitement en ordre.

Le rapport présidentiel dont elle a pris connaissance l'ont engagée à présenter les observations suivantes :

Pour ce qui concerne l'organisation à l'étude du secrétariat, la commission adhère entièrement à l'opinion exprimée par M. le Président en ces termes :

« Si cette combinaison devait se prolonger, nous entendons bien que notre local demeure à l'avenir exclusivement à la disposition de notre société et que le téléphone n'y soit pas installé, afin de permettre à nos sociétaires d'y consulter en toute tranquillité nos périodiques ».

Nous ne pouvons qu'insister sur la nécessité absolue de garder intacte notre indépendance.

La commission de gestion invite le comité à faire son possible pour obtenir par voie d'échange non seulement les comptes rendus mais encore les mémoires de certaines Sociétés savantes, entre autres de l'Académie des sciences de Vienne ,

En terminant ce court rapport, la commission de gestion propose à l'assemblée d'exprimer ses remerciements au Comité, à son Président ainsi qu'à notre dévoué bibliothécaire et éditeur du *Bulletin* M. le Prof. A. Maillefer.

Lausanne, 10 décembre 1926.

E. WILCZEK
P. MURISIER
E. GAGNEBIN.

(Voir suite des procès-verbaux page 312.)

PROCÈS-VERBAUX (suite de page 296).

Le rapporteur exprime encore le vœu qu'à l'avenir la Commission de gestion soit consultée sur des questions importantes comme celle de l'organisation du secrétariat.

Ces deux rapports sont mis en discussion. M. Mercanton relève d'abord la remarque du rapport présidentiel concernant l'insuffisance de notre recrutement et la désaffection des séances qu'il attribue à la publication des procès-verbaux en bloc, deux ou trois fois par an, et à la rareté des comptes rendus de nos séances dans les journaux. Il estime opportun, pour maintenir la Société plus vivante et satisfaire aussi aux exigences de priorité, de revenir à la convocation imprimée, avec un bref résumé des communications et le procès-verbal administratif de la dernière séance. MM. Barbey et Déverin répondent que le Comité, dans sa séance du 6 décembre, a décidé de faire lire le procès-verbal administratif au début de chaque séance et de demander aux conférenciers un résumé de leurs communications pour la presse. M. Maillefer rappelle qu'on a renoncé à l'ancienne carte de convocation pour raison d'économie et demande qu'on étudie d'abord la question au point de vue financier. M. Perrier suggère que, s'il s'agit uniquement de recruter plus de membres, une réduction de la cotisation serait peut-être plus efficace que le moyen préconisé. MM. Faes, Perrier et Barbey prennent encore la parole à ce sujet. Finalement, la question est renvoyée au Comité qui la soumettra à l'assemblée générale de mars.

Le président donne lecture de la lettre adressée au Comité, le 1 juillet 1926 par M. A. Freymond, Président de la Société Académique Vaudoise, offrant de faire exécuter par son secrétariat, à des conditions avantageuses, tout le travail administratif de la S.V.S.N. Il rappelle dans quel but le Comité a conclu avec la S. A. V. un arrangement provisoire et pour quelles raisons imprévues le Comité estime nécessaire de prolonger d'une année la période d'essai. Une vive discussion s'engage. M. Perrier appuie la proposition du Comité; M. Maillefer se déclare irréductiblement opposé à l'accord conclu entre le Comité et la S. A. V. Il demande qu'on en vote immédiatement la rupture. M. Murisier présente aussi des objections. MM. Perrier, Déverin et Mercanton insistent pour que l'expérience soit tentée, soit par esprit de solidarité à l'égard des autres sociétés intellectuelles du canton, soit dans l'intérêt immédiat de la S. V. S. N. On vote, à la demande d'un membre, au scrutin secret. La proposition du Comité est acceptée par 31 voix contre 11 pour la proposition Maillefer.

M. CHARLES LINDER présente le

Rapport pour 1926
de la Commission vaudoise pour la protection de la Nature.

Comme nous le disions dans notre rapport pour 1925, l'activité de la Commission et de son président compte actuellement plus de mesures de conservation que de nouvelles initiatives.

(Voir suite des procès-verbaux page 316.)

PROCÈS-VERBAUX (suite de page 316.)

Soucieux de l'avenir réservé à l'intéressante faune et flore des rives du Léman le soussigné a provoqué le 2 décembre 1925 une conférence sur le projet de la régularisation du niveau du Léman et ses conséquences. Organisée par la S. V. S. N., cette conférence d'orientation a été donnée le 17 février 1926 par M. le prof. L. Reymond en séance publique de notre société. Nous attendons la suite des événements et espérons que la biologie des sites menacés ne sera sacrifiée à des intérêts d'ordre technique, industriel et financier.

Au moment de mettre la Loi vaudoise sur la chasse en harmonie avec la nouvelle Loi fédérale, le Département vaudois de l'Agriculture a bien voulu consulter aussi notre Commission. Nous avons, à notre tour, consulté par circulaire les membres de notre sous-commission de Zoologie, dont un membre a résumé les vœux sous forme d'un préavis motivé transmis en temps utile au Département. Il s'agissait surtout des art. 23 et 24 du projet et de la nouvelle loi (animaux gardés en captivité et primes de destruction). La nouvelle loi constitue certainement un réel progrès du point de vue de la protection des espèces animales.

La Commission se devait, pour la cause qu'elle défend et pour sa documentation, de s'abonner à l'organe bilingue et illustré de la Ligue suisse pour la protection de la nature. Ce périodique, *Feuilles pour la protection de la nature*, paraît tous les deux mois et pourrait être déposé à la salle de lecture de la S. V. S. N. pour être remis, à la fin de l'année, à la Bibliothèque cantonale ou, si vous le jugez préférable, être versé au dossier de notre Commission.

Pour transmettre un cri d'alarme poussé par un connaisseur du Valais, naturaliste d'un canton voisin, votre rapporteur a fait, auprès de la Commission valaisanne et auprès de la *Murithienne* une démarche, avec recommandation motivée, en vue de la protection des « garides » (Felsenheide) du Valais, afin de sauver ces régions, si caractéristiques, de la disparition dont les menace en plus d'un point l'extension des cultures ou l'industrie. Pour le moment, nous avons reçu à ce sujet une réponse rassurante.

A notre inventaire des objets protégés, publié en 1924 (avec adjonctions en 1925), il y a lieu d'ajouter sous le titre *I. Flore* :

- 1926 Chêne pédonculé de Granges-Verney près Moudon, donné par M. Rodolphe Briod à la Ligue suisse (L. s.).
- 1926 Chêne de Combaselier, près Ecoteaux (Broye), donné par M^{me} veuve Elise Budry-Trottet, également à la Ligue suisse (L. s.).

Ces deux dons réjouissants montrent que l'idée de la protection de la Nature continue à déployer ses effets dans le canton. Ils font honneur aux donateurs et nous en sommes heureux pour notre cause et pour la Ligue suisse. Nous nous étonnons seulement que la Commission *vaudoise* n'ait eu connaissance que par les journaux de ces événements heureux qui intéressent le sol vaudois !

(Voir suite des procès-verbaux page 318.)

PROCÈS-VERBAUX (suite de page 316.)

Les finances de la Commission et le roulement annuel sont modestes. C'est pourquoi le rapporteur a géré consciencieusement les fonds à lui confiés, sans en publier les comptes chaque année. Il remercie la S. V. S. N. pour la confiance qu'elle lui a accordée en ces matières. Voici cependant un aperçu rétrospectif de la gestion des finances de la Commission pendant les dix années 1916 à 1926 :

COMPTES 1916-1926

| <i>Recettes.</i> | <i>Dépenses.</i> |
|--|--|
| 9. XI. 1916. Reçu de M. Mercanton, président sortant de charge (dépôt Caisse d'épargne, livret 300899) . . . 106.— | 25. X. 1919. Note frais Wilczek 27.90 |
| 25. X. 1919. Reçu du prof. Wilczek la moitié du fond ^s Goudel 500.— | 16. VIII. 1920. Note Michel, à Yverdon, 6 pot. fer, base ciment, écriteaux tôle, peinture, pose, pour trois réserves à Yverdon 300.— |
| | Dépenses courantes du président ; ports, circulaires, tirages à part, abonnement au <i>Naturschutz</i> 1926 : |
| | 1917 3.85 |
| | 1918 18.50 |
| | 1919 5.— |
| | 1920-23 13.45 |
| | 1924 14.85 |
| | 1925 14.85 |
| | 1926 15.55 86.05 |
| Intérêts au 15. XII. 1926 (par différence) 418.85 | Solde au 1. I. 1926 310.90 |
| Nombres égaux pour balance <u>724.85</u> | Nombres égaux pour balance <u>724.85</u> |

N. B. — Le solde en caisse d'épargne est une approximation, le service des livrets n'ayant pu me fournir, à ce jour, que l'indication du solde créancier au 1^{er} janvier 1926. Cependant, les dépenses de 1926 doivent sensiblement absorber les intérêts de 1926 non encore comptés ci-dessus.

Le président de la Commission : D^r CH. LINDER.

Arrivé au terme de son dixième rapport annuel, le rapporteur prie la S. V. S. N. de lui donner décharge et de lui trouver un successeur. A titre de renseignement et d'orientation, il rappelle les dates suivantes :

Institution de la Commission par la S. V. S. N., le 17 octobre 1906.

Première séance de la Commission, le 5 mars 1907.

Présidents successifs : M. Lugeon, prof., du 17. X. 1906 au 3. VI. 1908.

M. Wilczek, prof., du 3. VI. 1908 au 7. I. 1914.

M. Mercanton, prof., du 7. I. 1914 au 18. X. 1916.

Le soussigné, du 18. X. 1916 à fin 1926,

Lausanne, 15. XII. 1926.

Le président sortant de charge : D^r CH. LINDER.

Ce rapport est adopté sans discussion.

(Voir suite des procès-verbaux page 332.)

PROCÈS-VERBAUX (suite de page 318).

Election du Comité et des Commissions. MM. Willy Custer et Alfred Nicole fonctionnent comme scrutateurs. Sont élus membres du Comité pour 1927 :

| | | |
|-------------------|---|---|
| MM. Louis Déverin | } | professeurs à l'Université de Lausanne. |
| Marcel Duboux | | |
| Charles Biermann | | |
| Arthur Maillefer | | |
| Alfred Rosselet | | |

M. Louis Déverin est nommé président et M. Marcel Duboux vice-président.

La Commission de gestion est composée de MM. Paul Murisier, Elie Gagnebin et Rodolphe Mellet.

La Commission de vérification des comptes, de MM. Jules Chuard, Raphaël Cordone et Louis Baudin.

* * *

La cotisation pour 1927 est fixée à 15 fr. pour les membres domiciliés à Lausanne et 10 fr. pour les membres forains; la finance d'entrée, dont sont exemptés les étudiants et les élèves des établissements scolaires publics, à 5 fr.

Une discussion s'engage à propos de l'horaire des séances. M. Mercanton propose que les assemblées générales soient convoquées pour 14 h. 30 et qu'on ouvre les séances ordinaires à 17 h. au lieu de 16 h. MM. Maillefer et Louis Mayor demandent le maintien des heures traditionnelles. On décide de maintenir l'heure des séances ordinaires, mais de fixer à 14 h. 30 les assemblées générales. L'horaire paraîtra dans le *Bulletin* et, à la demande de M. Linder, figurera sur la première carte de convocation de l'année.

Le budget pour 1927, présenté par le Comité, est adopté avec une légère modification, M. Mercanton ayant demandé qu'y figure le poste : cotisation à la Société académique.

RECETTES

| | |
|---------------------------------|-------------------|
| Finances d'entrée | Fr. 20.— |
| Cotisations annuelles | » 2800.— |
| Intérêts des créances | » 3000.— |
| Redevance de l'Etat | » 2000.— |
| Total | <u>Fr. 7820.—</u> |

DÉPENSES

| | |
|----------------------------------|-------------------|
| Bulletin | Fr. 5020.— |
| Livres et abonnements | » 600.— |
| Administration | » 450.— |
| Cotisation à la S. A. V. | » 50.— |
| Impôts et assurances | » 400.— |
| Amortissement | » 200.— |
| Traitements | » 1100.— |
| Total | <u>Fr. 7820.—</u> |

(Voir suite des procès-verbaux page 360.)

PROCÈS-VERBAUX (suite de page 332.)

Communications scientifiques.

MM. **F. Aubert** — *De l'utilisation du bois comme carburant à moteurs (projections).*

John Perriraz — *Contribution à la lutte contre les insectes attaquant nos cultures.*

Faute de temps, M. Perriraz renonce à faire sa communication. M. P. Dutoit prend la parole au sujet de la communication de M. Aubert.

Séance ordinaire du mercredi 26 janvier 1927.

Présidence de M. LOUIS DÉVERIN, président.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 15 décembre est adopté.

M. H. Stachelin est proclamé membre effectif.

Le président annonce les candidatures de M^{me} M. Jacot-Guillarmod, présentée par MM. H. Faes et P.-L. Mercanton, et de M. Eugène Fonjallaz, ingénieur, présenté par MM. M. Duboux et L. Déverin; les démissions, reçues en décembre, de M^{me} W. de Sévery et de M. E. Fauconnet, électricien. Il invite l'assemblée à se lever pour honorer la mémoire de trois membres décédés: M. le professeur A. de Quervain, membre honoraire depuis 1913; M. Denis Cruchet, ancien pasteur, membre émérite, entré dans la Société en 1884; M. Edouard de Perrot, ancien pasteur, membre effectif depuis 1898.

Don à la bibliothèque.

Charles Janet: Constitution orthobiontique des êtres vivants.

Nouveaux échanges engagés.

Bulletin et Mémoires de la Société des Sciences naturelles du Maroc.

Memorias del Museo de ciencias naturales de Barcelona.

Mitteilungen aus dem Zoologischen Museum in Berlin.

Verhandlungen und Mitteilungen des Siebenbürgischen Vereins für Naturwissenschaften zu Hermannstadt.

Acta Horti botanici Universitatis Latviensis (Riga).

Bulletin de l'Institut des Recherches biologiques de Perm.

Proceedings of the Leeds Philosophical and Literary Society.

Biological Bulletin of the Marine Biological Laboratory, Woods Hole (Mass. U. S. A.)

* * *

Dans une brève allocution, le président signale le danger que présente pour notre recrutement, parmi les étudiants surtout, la tendance à sacrifier à la vulgarisation la tenue scientifique des communications présentées aux séances.

(Voir suite des procès-verbaux page 380.)